

COALITION

pour le contrôle des armes / for Gun Control

www.controledesarmes.ca

Documents obtenus par Accès à l'information confirment qu'éliminer le registre n'épargne que 2 millions \$. Les coûts à la sécurité publique sont immenses.

Toronto, 25 janvier 2013 : Des documents obtenus par la Coalition pour le contrôle des armes confirment que l'abolition du registre des armes d'épaule qui permettait aux policiers de tracer les carabines et les fusils économisera seulement 2 millions \$ par an.

Les documents, obtenus grâce à une demande d'accès à l'information, montrent qu'il n'y aura pas d'économies pour les contribuables du tout. Toutes les économies seront réaffectées pour compenser les failles entraînées par la perte de la base de données. Selon la GRC, quelques-unes des zones où cet argent irait inclus :

- « *La vérification accrue... pour les nouveaux clients et de renouvellement du permis en vue de réduire (atténuer) le risque lié au manque de ressource pour le programme* » lors de la vente d'armes à feu.
- « *Fournir une aide aux policiers pour le traçage des armes à feu puisqu'aucune information sur les armes non-restreintes ne sera conservée au Canada.* »
- « *Fournir un soutien aux Contrôleurs des armes à feu en vue de faciliter les inspections des commerces puisqu'aucunes données ne seront maintenues par la communauté des affaires sur les armes non-restreintes.* » (notre traduction du document anglais)

Non seulement aucun argent ne sera économisé, mais les contribuables canadiens peuvent s'attendre à ce que les coûts énormes de la violence armée augmentent :

- Les coûts du système de justice pénale vont augmenter. Récemment, le Chef de police de Toronto, Bill Blair, a signalé que les saisies d'armes à feu ont diminué de près de 40% en 2012, en partie parce que l'information sur la base de laquelle ces officiers s'appuient n'est plus disponible. En dépit des demandes des policiers, les dossiers sur la propriété de 5,6 millions de carabines et fusils de chasse (hors Québec) ont été détruits, ce qui rend impossible le traçage des armes à feu volées ou de celles récupérées après un crime. Les documents obtenus par la Coalition montrent que la GRC prévoyait « *des conséquences négatives pour les enquêtes.* » Un rapport du Police Executive Research Forum comparant Toronto à cinq autres villes américaines a estimé les coûts associés à une enquête sur un homicide à 5 millions de dollars.
- Le trafic illicite va augmenter. Une note interne fédérale obtenue précédemment par demande d'accès à l'information a mis en garde le gouvernement que l'abolition du registre des armes d'épaule pourrait alimenter le trafic illégal d'armes à feu à la frontière canadienne. Les propriétaires d'armes enregistrées sont responsables de leurs armes. Sans l'information sur qui possède quelle arme et sans les traces de ventes d'armes d'épaule, le potentiel pour que des armes légales soient déviées vers les marchés illégaux augmente.
- Les décès par armes à feu pourraient augmenter. L'Institut national de santé publique du Québec a associé l'octroi de permis à tous les propriétaires d'armes et l'enregistrement de toutes les armes avec une réduction de 250 suicides et 50 homicides de moins par année au Canada. Le Small Arms Survey de 2006 a estimé que la Loi sur les armes à feu de 1995 est associée à une diminution des blessures et des décès et une économie allant jusqu'à 1,4 milliard de dollars par an.

La présidente de la Coalition, Wendy Cukier, a déclaré : « *Les documents obtenus par l'Accès à l'information confirment ce que nous avons toujours dit. Parce que les armes sont enregistrées une seule fois, la majorité des frais qui sont associés à l'enregistrement ont déjà été engendrés. L'abolition du registre entraîne peu d'épargne et nous remarquons déjà un impact négatif sur la sécurité publique et celle des policiers. Les deux millions de dollars que le gouvernement va « économiser » annuellement sont insignifiants par rapport aux coûts engendrés par la violence armée dans la collectivité.* »